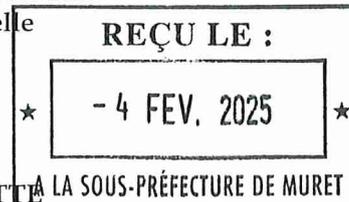


MAIRIE  
DU  
FOUSSERET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 janvier 2025  
Délibération modificative de  
la délibération datée du 14 janvier 2025  
suite à une erreur matérielle



**DOSSIER N° 2025-04 : SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE**

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le huit janvier, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19		VOTANTS : 18
<b>PRESENTS : 13</b>	MM. LAGARRIGUE Pierre – BAÑULS Cédric – Mme BENAZET Nadine – MM BOST Romain – BOULINEAU Christophe – Mme CAPOUL Sabine – M. DAURE Nicolas – Mme DUTREICH Nicole – MM. FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien – Mmes PERONNET Odile - TORILLON Martine – M. VILLEMUR Frédéric	
<b>ABSENTS : 06</b>	M. BELMONTE José ayant donné procuration à Mme CAPOUL Sabine Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à Mme PERONNET Odile Mme LAFARGUE Claudine M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à M. VILLEMUR Frédéric M. MARTINIE Laurent ayant donné procuration à M. LAGARRIGUE Pierre Mme NAUSSAC Frédérique ayant donné procuration à M. BANULS Cédric	

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Odile PERONNET

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,  
Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Commune du Fousseret tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, M. Le Maire propose à l'assemblée que la Commune contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, via un don d'un montant de 1000€ à La Croix rouge :

